



EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES DEPARTEMENT
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL
DIPARTIMENTO POLITICO FEDERALE

Service juridique

p.o.421 - 40

Notification
aux Etats signataires de

L'ACCORD
INSTITUANT LA CONFERENCE EUROPEENNE DE BIOLOGIE MOLECULAIRE
signé à Genève le 13 février 1969

REMISE D'UNE COPIE CERTIFIEE CONFORME

En application de la clause finale de l'Accord instituant la Conférence européenne de biologie moléculaire, signé à Genève le 13 février 1969, une copie certifiée conforme de cet accord est adressée aux Etats signataires. Ce document est accompagné d'une copie des déclarations faites lors de la signature par les plénipotentiaires de l'Autriche, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Royaume des Pays-Bas.

Berne, le 23 mai 1969

Annexes:

1 copie certifiée conforme
de l'accord

3 déclarations

